

# MAIRIE D'ALSTING

- Moselle -

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 15 janvier 2015

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de séances de la mairie, le quinze janvier deux mille quinze à dix-neuf heures sous la présidence de Monsieur HEHN Jean-Claude, Maire.

**Présents** : Mmes et MM. MONNET Jean-Luc ; MEYER Ana Mercedes ; STAUB Martial ; BUHR Jean-Claude ; FERSING Gérard ; HUSSONG Alain ; MANN Eliane ; MEYER Raphaël ; WAGNER Patrice ; FEISS Dominique ; ZITT Dominique ; HEHN Sophie ; WEBER Brigitte ; KUNZ Maryline ; WEISLINGER Jean-Léon ; MONNET Gaëtana.

**Absents excusés** : ARESU Estelle ; CHARLES Amanda ; DUVERNELL Stéphane ; HEHN Aurore ; HULLAR Marie-Claude ; WARING Elisabeth.

**Absents non excusés** :

**Procurations** : CHARLES Amanda à MONNET Jean-Luc ; HEHN Aurore à MEYER Ana Mercedes.

Le compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de rajouter les points suivants :

I°4) Nouveaux projets concernant la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2015

I°5) Demande de subvention dans le cadre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIDP) pour le projet de la vidéosurveillance. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### D) FINANCES

#### 1) MODIFICATIONS BUDGETAIRES 2014-BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que vue l'insuffisance sur certains comptes par rapport aux travaux en régie effectués, il convient de modifier le budget eau et assainissement de la manière suivante :

#### INVESTISSEMENT

c/2315 (040) (Installations, matériel et outillage techniques) = + 6 200 €	c/2315 (Installations, matériel et outillage techniques) = - 6 200 €
---	---

#### FONCTIONNEMENT

c/722 (042) (Immobilisations corporelles) = + 6 200 €	c/774 (Subventions exceptionnelles) = - 6 200 €
--	--

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les décisions modificatives ci-dessus.

#### 2) MODIFICATIONS BUDGETAIRES 2014-BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que vue l'insuffisance sur certains comptes par rapport aux travaux en régie effectués, il convient de modifier le budget principal de la manière suivante :

#### FONCTIONNEMENT

c/722 (042) (Immobilisations corporelles) = + 3 200 €	c/74127 (Dotation nationale de péréquation) = - 3 200 €
--	--

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les décisions modificatives ci-dessus.

### 3) MODIFICATIONS BUDGETAIRES 2014-BUDGET LOTISSEMENT « LES CYPRES II »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que vue l'insuffisance des prévisions sur certains comptes budgétaires, par rapport aux écritures de stocks, il convient de modifier le budget annexe lotissement « Les Cypres II » de la manière suivante :

#### FONCTIONNEMENT

c/608 (043) (Frais accessoires-Intérêts emprunt) = + <b>511 €</b>	c/605 (Travaux) = - <b>511 €</b>
c/796 (043) (Transfert de charges-Intérêts emprunt) = + <b>511 €</b>	c/7015 (Vente terrains aménagés) = - <b>511 €</b>

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les décisions modificatives ci-dessus.

### 4) DOTATION D'EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2015

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du dernier Conseil Municipal, il avait été décidé de retenir le projet de la mise en place d'une vidéosurveillance pour bénéficier d'une subvention dans le cadre de la DETR 2015. Même si ce projet concerne la sécurité des bâtiments, il n'est plus éligible à cette dotation. Il convient donc de choisir un nouveau projet pour bénéficier de cette subvention.

Monsieur le Maire suggère à l'assemblée les dossiers suivants :

- Projet 1 : Remise à niveau du beffroi des cloches.
- Projet 2 : Mise en place d'une nouvelle porte à l'Eglise.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de présenter les projets suivants, et dans cette ordre :

- Projet 1 : Remise à niveau du beffroi des cloches.
- Projet 2 : Mise en place d'une nouvelle porte à l'Eglise.

### 5) DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FOND INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIDP)-PROJET DE VIDEOSURVEILLANCE.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention dans le cadre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance pour le projet de vidéosurveillance déjà discuté lors du dernier Conseil Municipal. En effet, ce fond bénéficie d'un programme d'actions pour améliorer la tranquillité publique.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir ce projet dans le cadre du FIDP 2015.

## II) INFORMATIONS

1) Le Conseil Municipal est informé que le Conseil Régional consultera les électeurs quant à l'utilité ou non de la construction d'une gare interconnexion TER-TGV à Vandières et la transformation de celle de Louvigny en gare Fret TGV. Il demande aux conseillers municipaux leur disponibilité pour gérer les bureaux de vote. Ceux-ci seront à partir de cette année situés dans la salle de jeux de la nouvelle école maternelle.

2) Mme MEYER Ana présente à l'assemblée un compte-rendu très positif de l'exposition photo-peintures du 10 et 11 janvier.

3) Mme MEYER Ana rapporte également l'avancée du projet concernant la maison de santé, pour lequel la commune recherche toujours des médecins, mais également sur le projet de création d'un comité des fêtes, où la participation de conseillers serait souhaitée. Les conseillers, WEBER Brigitte, WAGNER Patrice, HUSSONG Alain, BUHR Jean-Claude, MEYER Raphaël et MEYER Ana, se portent volontaires pour participer à ce projet.

4) L'assemblée est également informée que le logement situé 4 rue de l'école, sera réattribué après quelques travaux de réfections (électricité, revêtement de sol,...).

La séance a été levée à 20h00

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,